

Programme de formation

Mûrir son projet de création d'activité

But de la formation

Cette formation a pour finalité l'aide au montage de son projet de création d'activité ou d'entreprise. Elle doit permettre de :

- . clarifier le projet, son ou ses activités,
- . vérifier l'adéquation de son projet professionnel avec ses priorités personnelles
- . se donner un plan d'action réaliste pour monter son projet dans ses différentes étapes et dimensions : besoins des clients ou utilisateurs, moyens et finances, gestion du temps, compétences à acquérir, statuts pour entreprendre, connaissance du territoire et des secteurs d'activité, spécificités de l'économie sociale et solidaire, réseaux de soutien...

Compétences visées

1. Clarifier l'idée de départ en un projet d'activité, et être capable de l'énoncer à l'oral et à l'écrit
2. Organiser sa recherche d'informations pour évaluer la faisabilité du projet
3. Identifier ses points forts et ses besoins de soutien
4. Repérer des alliés et partenaires, partenaires techniques, relais pour la communication et la commercialisation, soutiens financiers
5. Connaître les différents statuts pour entreprendre et en particulier dans l'économie sociale et solidaire
6. Définir son 1er plan de travail et les prochaines étapes pour monter le projet
7. Adapter l'organisation de son temps de créatrice/créateur d'activité, en articulant vie professionnelle et vie personnelle
8. Savoir présenter son projet à l'écrit et à l'oral, de manière claire et convaincante.

Pré-requis

Avoir une idée ou un projet de création d'activité.
Pas de condition d'âge, de diplôme, de niveau, de statut.

Liste des référents

Référent administratif : Madame SEVERINE ROLIN
Référent pédagogique : Monsieur FRANCOIS CAUCHY
Référent handicap : Madame SEVERINE ROLIN

Type de public

Porteurs et porteuses de projet de nouvelle activité. Personnes motivées pour créer une activité, une entreprise, une association, son propre emploi, voulant vérifier la faisabilité de leur projet et acquérir la méthode et les réseaux nécessaires, dans un cadre collectif stimulant.
Tous projets inscrits sur le territoire, porteurs de projets individuels, collectifs, porteurs-ses de projet intéressé-es par l'économie sociale et solidaire.

Équipements nécessaires

Aucun

Moyens pédagogiques

Pédagogie active et dynamique de groupe. Outils de la pédagogie expérientielle et de l'éducation populaire.

Itinérance et rencontres sur sites d'initiatives et d'acteurs du territoire,

Utilisation d'outils de visioconférence, en complément pour des rdv de suivi individuel et certains ateliers thématiques,

Appui sur les réseaux locaux et nationaux et les échanges d'expériences entre projets,

Durée (3 à 6 mois) permettant la maturation de projets complexes,

Apports méthodologiques sur mesure en fonction des besoins des porteurs.ses de projet.

Sanction de la formation

Attestation de présence

Méthodes pédagogiques

Accompagnement global des personnes, articulé autour de son projet professionnel, son projet de vie personnel, l'ancrage dans le territoire et l'inscription dans des réseaux professionnels et de coopération.

Alternance de visites d'expériences, d'apports méthodologiques, de mises en situation et de travail pratique sur son propre projet.

Prise en compte des spécificités d'un projet collectif et des statuts de l'économie sociale et solidaire (modèle de mutualisation, statuts, modes de gouvernance, gestion des conflits...).

Durée

105 heures (15 jours).

Programme

Cycle d'accompagnement collectif « Mûrir son projet de création d'activité » de 15 jours, répartis sur 3 mois

+ Accompagnement individualisé, tout au long de la démarche (rendez-vous individuels de suivi des porteurs de projet pendant l'accompagnement collectif et à l'issue de celui-ci)

+ appui renforcé, sur site, pour les projets associatifs, les projets collectifs « complexes », tiers lieux et autres projets multi-activités.

Répartition des modules sur les 15 jours :

J1 - Comprendre le contexte de sa création

. Comprendre les évolutions de la société et inventer les services de demain (écologie, services de proximité, itinérance, numérique, services aux personnes, mobilités..).

J2 - Connaître son territoire et ses besoins : les évolutions de population, d'activités, les réseaux d'appui à l'économie, les institutions intercommunales.

J3 et J4 - Méthodologie de projet

. Analyse de réalisations et entreprises déjà créées.

. Méthode d'analyse de situations problématiques.

J5 - Définir et enrichir son projet

. Savoir définir et présenter son projet. Exemples de dossier de présentation et de présentation orale.

. Développer sa créativité pour enrichir le contenu de son projet.

J6 - Elargir ses réseaux et partenariats

. Imaginer des coopérations et partenariats.

J7 - Enquêter et conduire des entretiens

J8 et J9 - Etre à l'aise dans une posture d'entrepreneuriat.

. Valoriser ses compétences et expériences. Identifier ses points forts et points faibles pour entreprendre.

. Trouver l'équilibre entre ses priorités de vie, son temps et ses aspirations professionnelles.

J10 et J11 - Démarrer son étude de marché

. Préparation à l'enquête et à la conduite d'entretien

. Démarches exploratoires (benchmarking) sur des réalisations similaires par des enquêtes en autonomie, seul -e ou en binôme.

J12 et J13 - Bâtir un budget prévisionnel et préparer son plan de financement

. Repères sur les besoins matériels et financiers et la notion de coût de revient.

. Identifier les statuts et financements possibles : entreprise individuelle, société, coopérative, association,

. Connaître les structures et aides et prêts à la création d'entreprise.

J15 - Organiser son plan d'action pour la suite.

. Fixer des étapes, seul-e et avec d'autres.

. Se donner un calendrier d'action pour les démarches restantes à l'issue de la formation.

. Rdv de suivi individuel tout au long de la formation et après la formation.

La répartition des séquences sur les différentes journées est susceptible de se réaliser dans un autre ordre chronologique, en fonction des besoins exprimés par les stagiaires.

Modalités d'évaluation

L'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sera évaluée par le formateur. Temps de bilan écrit et oral en fin de groupe, en fin de formation.

tarif par jour par personne

200€/jour

Modalités d'accès

Nos formations sont accessibles : Par l'employeur - A la demande du salarié avec l'approbation de son employeur - Directement par le salarié ou le demandeur d'emploi

délai d'accès

1 à 6 mois

Date de mise à jour

01/08/2023

Accessibilité

Afin de garantir l'accès à toutes et à tous, ViASSO Occitanie Formation s'engage à veiller à ce que, si besoin, le lieu devant accueillir une formation soit « accessible ». Afin de répondre aux demandes éventuelles, n'hésitez pas à contacter Séverine, notre « référente handicap » au 07 57 18 98 85 ou par mail : contact@viasso-occitanie-formation.org